

**NEWS RELEASE**

For Immediate Release

**CANADA WILL FIGHT AGAINST U.S. ANTI-DUMPING AND CVD TRADE TARIFFS ON CANADIAN FABRICATED STRUCTURAL STEEL**

MARKHAM, Ontario, February 5, 2019—The Canadian Institute of Steel Construction (CISC) strongly opposes the Petitions for the imposition of antidumping and countervailing duties on certain fabricated structural steel from Canada, filed by the American Institute of Steel Construction (AISC) on February 4, 2019.

“AISC’s allegations that these products from Canada are unfairly traded and cause injury to U.S. producers of fabricated steel products are baseless,” says Ed Whalen, President & CEO of the CISC. “The negative effects of the Section 232 steel tariffs are the more likely cause of injury for the U.S. downstream steel sector, not Canada. Canada and the U.S. have been in each other’s markets for generations.”

Canadian fabricators of structural steel compete fairly in worldwide markets, including the United States. We offer high quality fabricated steel produced with significant experience in design and engineering with unique design-assist/engineering capabilities, delivered timely to customers. In addition, a significant number of Canadian fabricators have made important investments in the United States, such as establishing American subsidiaries and affiliates that produce fabricated structural steel and employ U.S. workers.

We are confident that the investigations will prove that imports from Canada are fairly traded and cause no injury to U.S. producers. We will vigorously defend our industry’s interests in these investigations.

**BACKGROUND**

On February 4, 2019, the AISC launched a trade action against China, Mexico and Canada on certain fabricated structural steel products. The U.S. Department of Commerce will be investigating these three countries for evidence of dumped and subsidized products. The U.S. International Trade Commission will be investigating whether the U.S. industry is being materially injured or threatened with material injury from the subject imports.

**ABOUT CISC**

The Canadian Institute of Steel Construction (CISC) is Canada’s voice for the steel construction industry, providing leadership in sustainable design, advocacy, construction, efficiency, quality and innovation. The CISC’s efforts aim to advance the use and benefits of steel, increase Canadian market share, as well as advocate for a diverse community made up of manufacturers, fabricators, service centres, erectors, consultants, detailers, industry suppliers, owners and developers.

The Canadian steel construction sector is a vibrant \$5 billion industry, which employs over 130,000 people in its supply chain.

**-30-**

**Media Contact:**

Ed Whalen, P.Eng.  
President & CEO, Canadian Institute of Steel Construction  
905-604-3231 x109

## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### **LE CANADA LUTTERA CONTRE LES DROITS DOUANIERS D'ANTIDUMPING ET COMPENSATEURS AMÉRICAINS SUR LES CHARPENTES D'ACIER FABRIQUÉES AU CANADA**

MARKHAM, Ontario, 4 février 2019—L'institut canadien de la construction en acier (ICCA) s'oppose fermement aux pétitions déposées par l'American Institute of Steel Construction (AISC) le 4 février 2019 visant l'imposition de droits d'antidumping et compensateurs sur certaines charpentes d'acier en provenance du Canada.

*«Les allégations d'AISC selon lesquelles ces produits canadiens sont commercialisés de manière déloyale et causent un préjudice aux producteurs américains de produits en acier manufacturés sont sans fondement», déclare Ed Whalen, président et chef de la direction de l'ICCA. « Les effets négatifs des tarifs de l'acier au titre de l'article 232 sont la cause de dommage la plus probable pour le secteur de l'acier américain en aval, et non pour le Canada. Le Canada et les États-Unis sont dans ces marchés respectifs depuis des générations. »*

Les fabricants canadiens de structures d'acier livrent une concurrence loyale sur les marchés mondiaux, y compris aux États-Unis. Nous offrons un acier fabriqué de haute qualité, produit avec une grande expérience en conception et en ingénierie, avec des capacités uniques d'assistance à la conception / d'ingénierie, et réalisé dans les délais prescrits. En outre, un nombre important de fabricants canadiens ont fait d'importants investissements aux États-Unis, notamment la création de filiales et de sociétés affiliées américaines fabriquant des structures d'acier et employant des travailleurs américains.

Nous sommes convaincus que les enquêtes prouveront que les importations en provenance du Canada sont traitées équitablement et ne causent aucun préjudice aux producteurs américains. Nous défendrons vigoureusement les intérêts de notre industrie dans ces enquêtes.

#### **CONTEXTE**

Le 4 février 2019, l'AISC a lancé une action commerciale contre la Chine, le Mexique et le Canada sur certains produits de structures d'acier. Le Département du commerce américain enquêtera sur ces trois pays à la recherche d'évidences de dumping et de subventions sur ces produits. La Commission du commerce international des États-Unis examinera si l'industrie américaine subit un préjudice important ou est menacée de subir un dommage important en raison des importations en question.

#### **À PROPOS DE L'ICCA**

L'Institut canadien de la construction en acier (ICCA) est le porte-parole du Canada pour l'industrie de la construction en acier, assurant un leadership en matière de conception durable, de construction, d'efficacité, de qualité et d'innovation. Les efforts de l'ICCA visent à promouvoir l'utilisation et les avantages de l'acier, à protéger la part canadienne du marché et à défendre une communauté diversifiée composée de fabricants, de centres de service, de constructeurs, de consultants, de dessinateurs de détails, de fournisseurs de l'industrie, de propriétaires et de promoteurs.

Le secteur canadien de la construction en acier est une industrie dynamique de 5 milliards de dollars qui emploie plus de 130 000 personnes dans sa chaîne d'approvisionnement.

-30-

#### **Relations avec les médias:**

Ed Whalen, Ing.

Président & chef de la direction, Institut canadien de la construction en acier

905-604-3231 x109